



les couleurs du tri
SICTOM de la Zone de Dole

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SICTOM DE LA ZONE DE DOLE**

SEANCE du 7 juin 2022

Nombre de délégués en exercice : 53
Présents : 38
Excusés : 15

Date convocation : 30 mai 2022
Date affichage : 14 juin 2022

L'An deux mille vingt-deux, le sept juin à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Collectes et Traitement des Ordures Ménagères de la Zone de Dole, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à DOLEXPO, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pascal FICHERE, le Président.

Etaient présents :

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : JEANNEROD G, LOPEZ S, CUINET JP, CROISERAT JL, DAMY O, SANCEY P, DIEBOLT A, HOFFMANN M, FICHERE JP, GAGNOUX JB, BREMOND G, GUERRIN B, GUIBELIN H, MEUGIN O, MIRAT M, PECHINOT J, PERNOUX A, REBILLARD JM.

Communauté de Communes Jura Nord : BOURCET A, FASSET G, GOUNAND A, LAVRY G, PERTUS E, THABARD JC.

Communauté de Communes du Val d'Amour : DEJEUX A, DUGOIS C, KOEHREN N, HENRIOUD G, PICHON JC, SERMIER P, THERY J.

Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : BONGAIN G, FLUCHON E, GARNIER JN, GUILLEMOT J, JOBELIN A, GAIRE JM, SCHMIEDER M.

Etaient excusés :

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : BONIN JL, CHAUCHEFOIN G, FERNOUX-COUTENET G (pouvoir à MEUGIN O), JEANNEAUX C, LACROIX O, LAGNIEN J, MATHIOT A, ROBERT JC.

Communauté de Communes Jura Nord : BACOT H (pouvoir à BOURCET A), BENESSIANO M, DAUNE M.

Communauté de Communes du Val d'Amour : COUTROT G, DEGAY.

Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : CORDIER E, LEFEVRE N.

Secrétaire de séance : Monsieur GOUNAND A

Délibération n° 07062022-5cs

OBJET : Affectation des résultats de l'année 2021

Envoyé en préfecture le 24/06/2022

Reçu en préfecture le 24/06/2022

Affiché le

ID : 039-253900633-20220607-07062022_5CS-DE



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la proposition d'affectation des résultats pour l'année 2021 présentée par le Président,

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 165 678,81
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 757 046,41
C. Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	+ 922 725,22
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> précédé du signe + ou – D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	+ 936 908,77
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement R001	- 293 089,88 + 643 818.89
Besoin de financement F. = D. + E.	
AFFECTATION = C. = G. + H.	
1) Affectation en réserve R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F.	
2) H. Report en fonctionnement R 002	
DEFICIT REPORTE D002	922 725,22 0,00

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** l'affectation des résultats pour l'année 2021.

Fait à Brevans,

Le 7 juin 2022

Le Président

Jean-Pascal FICHERE

